

trait D'UNION

FUMA

4^e FESTIVAL INTERNATIONAL DES MÉTIERS D'ART

CONCOURS INTERNATIONAL
VILLAGE DES MÉTIERS D'ART
CONCERTS POUR TOUS

VENDREDI 23 JUIN

JÉRÔME ANTHONY
& MISTER OZ BIG BAND

SAMEDI 24 JUIN

ANGGUN

Sommaire

@ www.ville-baccarat.fr

trait D'UNION

BACCARAT - Juin 2017



Fête artisanale & bricquante

Page 4

Baccarat

23/24/25 JUIN

FIMA 2017

4^e FESTIVAL
INTERNATIONAL
DES MÉTIERS D'ART

Editorial du Maire 3

Regards 4-5

Gymnastique : les filles qualifiées - Sous le soleil - Un sport bondissant - En souvenir de la libération des camps - Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 - Visite à la centrale - Ecole de plein air.

Notre ville 6-11

Que se passe-t-il au cimetière ?
Consultation Badménil - Photo du mois
De l'Inde à Baccarat : un peu de bienveillance
Occupation du domaine public : les règles à suivre
Résultats électoraux - Journée découverte kayak
Bacca'trail - Journée initiation à la pêche
Fête de l'école de musique
Tribune Libre 11
Nouveau commerce

Dossier 12-13
FIMA 2017 : le programme

Culture 14
Exposition - Conférence

Social 15
Mémoire et solidarité : les aides de l'ONAC
Plan canicule 2017

Infos express 16
Permanences - Etat civil - Eco-geste du mois
Conférence-débat - Nouvelle activité aïkido
Inscriptions au CP - Elections.

Cuisine 17
Super paupiettes

Jeux 18
Mots croisés - Sudokus - Solutions

A l'affiche - Cinéma & Lecture 19

Pratique 20
Numéros utiles - Agenda Baccarat -
Ordures ménagères

Pages 12-13 DOSSIER : 4^{ème} Festival des Métiers d'Art | # FIMA 2017



Page 7 Cérémonie du souvenir lors du raid historique 1944 des spahis



Page 6

TRAVAUX :
Que se passe t-il
au cimetière ?

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page	Jocelyne CAREL, Florence HORNY
Photos	Florence HORNY, Sébastien COUTRET
Couverture	FIMA 2017
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Hellieule 2 88100 St Dié-des-Vosges 2700 exemplaires
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Editorial



Un mois de juin festif

Les 23, 24 et 25 juin, nous aurons le plaisir de partager avec vous le 4^{ème} Festival International des Métiers d'Art (FIMA). Cette manifestation, née de la volonté de Josette RENAUX de faire briller Baccarat à travers le monde grâce à son histoire et son patrimoine artisanal, revient après 3 années de transition.

Si j'ai fait le choix, avec les élus, de prendre le temps de la réflexion entre deux éditions, c'est avant tout pour organiser de façon cohérente une manifestation d'envergure à travers trois éléments essentiels aux yeux de Baccarat Développement, association porteuse du projet, et de la municipalité.

Dans un premier temps, il s'agit de dynamiser la vie commerciale et artisanale de Baccarat. Le FIMA attire à chaque édition des milliers de personnes qui consomment et vivent sur place au cours de ces trois journées. Les commerçants et artisans sont impliqués dans le festival et participent activement à la restauration sur site notamment. C'est une de mes priorités lors de ces journées : rendre à la ville toute son attractivité.

Ensuite, il est indispensable, dans cette collaboration entre la ville et Baccarat Développement, de faire participer les scolaires lors d'ateliers « métiers d'art ». Ce sera chose faite : une centaine d'écoliers bachamois apprendront à connaître les différents métiers d'art autour de 6 ateliers proposés par des artisans d'art.

Enfin, vous savez que notre ville est forte grâce à ses associations et à ses bénévoles. Sans vous, le FIMA ne pourrait pas se dérouler dans les conditions optimales souhaitées. Nous comptons sur votre soutien, n'hésitez plus, accompagnez-nous et devenez acteurs de ce bel événement à travers le bénévolat.

C'est ainsi, grâce à cette articulation entre les volontés et forces vives locales que nous aurons le plaisir de vous faire profiter d'un village des métiers d'art, d'un concours FIMA pour lequel votre voix comptera et de deux concerts d'exception gratuits, avec cette année en tête d'affiche Anggun et Jérôme Anthony.

Il ne reste qu'un élément, que nous ne pouvons malheureusement pas maîtriser, la météo. Tout est prêt pour ce week-end, espérons que cette année, le temps sera en notre faveur.

Christian GEX
Maire de BACCARAT

R

egards



Gymnastique : les filles qualifiées

Le dimanche 30 avril à Rehon, en obtenant les nécessaires étoiles des 3^{ème} et 4^{ème} degré, les filles de la section jeunesse de la Bacchamoise gymnastique se sont qualifiées pour le championnat fédéral 3. Cela faisait 7 ans que cette section n'avait pas participé : on leur souhaite bonne chance pour cette compétition qui se déroulera les 23, 24 et 25 juin à Montalieu-Vercieux.



Sous le soleil

La fête artisanale et brocante organisée par le comité des fêtes a été inaugurée sous un soleil magnifique, animée par la musique municipale.

Une nouveauté pour l'animation proposée en journée, interprétée par Luc orchestral Man : l'homme-orchestre. Cette année encore, les bénévoles du comité ont œuvré pour offrir aux visiteurs une belle manifestation avec la présence de quatre-vingt exposants. Une belle journée pour chiner les bonnes affaires et se faire plaisir.

Une belle réussite pour cette 24^{ème} édition !



Un sport bondissant !

A l'occasion d'un gala au pôle sportif, Baccarat Dynamic a présenté le jumping, une nouvelle activité tendance qui s'exerce sur trampoline et en musique. Cette activité plutôt « cardio » est très complète puisque l'enchaînement des exercices permet de travailler tous les muscles du corps (bras, dos, fessiers, abdos) soit pas moins de 400 muscles dans la même séance. Le second avantage est celui de préserver les articulations grâce à l'effet amortisseur du trampoline. Il peut être pratiqué par toutes catégories d'âge et tous niveaux sportifs. Le jumping est également réputé efficace contre la dépression, stimule le métabolisme et aide à la relaxation. La section bachamoise pratique les lundis de 20h à 20h45. Renseignements auprès de la présidente : Rébecca MICHALSKI 07.81.80.54.89

En souvenir de la libération des camps

Le dimanche 30 avril 2017 a été consacré à la journée du souvenir des victimes et héros de la déportation. Après le lever des couleurs, Jocelyne CAREL, adjointe au maire de Baccarat, vice présidente de la communauté de communes de Lunéville à Baccarat, responsable des associations patriotiques, a lu le message du Commandant Roland BOULANGER, président des associations patriotiques de Lunéville. Ensuite, il revenait à Christian GEX, maire de la cité de lire le message officiel de cette journée nationale du souvenir.

La tragédie des camps de concentration nazis et le courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine doivent rester présents dans les mémoires. La dénonciation du nazisme n'a de sens que si elle s'accompagne d'un combat acharné, sans la moindre compromission, contre les formes actuelles de résurgence de cette idéologie de mort.

Les conflits qui déchirent le Moyen-Orient et d'autres parties du monde, les millions de femmes, d'hommes et d'enfants obligés de fuir les lieux de combats, le terrorisme international, les semeurs de haine, la tentation des pays à se replier sur eux-mêmes au détriment de l'indispensable solidarité, tous ces éléments requièrent une action commune contre ces dangers qui menacent l'avenir.

Au cours de cette cérémonie, une gerbe de fleurs a été déposée au monument LECLERC, par Christian GEX, maire de Baccarat, Yvette COUDRAY et Isabelle CHASSAIN, adjointes et le major REBMANN, commandant la brigade autonome de gendarmerie de Baccarat. La musique d'ensemble municipale a interprété les hymnes d'usage.

Claude LINDER, adjoint chargé des associations patriotiques



Commémoration : la victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.

Il y a soixante douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié des civils, périrent. Dès le 18 juin 1940 par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de la préserver, pour que le désastre que fut la seconde guerre mondiale ne se reproduise jamais. [Extrait du message du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire]



En hommage à toutes les générations de la seconde guerre mondiale, quatre gerbes ont été déposées au monument Leclerc :

- la première par la municipalité des mains de Christian GEX, maire, Yvette COUDRAY et Sabrina VAUDEVILLE, adjointes et du major REBMANN de la BT Baccarat et de l'adjutant PIERRE de l'escadron de gendarmerie mobile.
- La seconde fut déposée par Gérard BECTHOLD, Président de l'AMC et Gabriel COQUET, président des médailles militaire de la cité.
- La troisième par M^{me} HERY, présidente des ACPG accompagnée de M. GENET, vice président
- La quatrième par Patrick GRANGE, président du Souvenir Français et de son vice-président Jean-Marie CLAUDEL.

La musique d'ensemble municipale a interprété les hymnes d'usages.

Claude LINDER, adjoint délégué aux associations patriotiques.



Visite à la centrale

Dans le cadre d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) « transition énergétique » alliant les cours d'histoire-géographie et de technologie, les élèves de 5èmes du collège de Baccarat ont eu la chance de découvrir les coulisses de différentes installations de production d'énergie verte. Après les éoliennes de Blâmont, ils ont été accueillis par M. BOUCHOT à la station hydroélectrique de Baccarat. Le propriétaire leur a ainsi expliqué l'exploitation de cette petite chute d'eau de 2,5m qui permet la production de 3,7 Gwh, soit la consommation moyenne annuelle de 2300 français. Cette installation respecte l'environnement à plusieurs titres :

- en produisant une énergie propre. En effet, elle ne nécessite pas d'énergie fossile pour fonctionner, elle ne produit pas de déchets, ni ne modifie l'eau de la rivière ; elle évite ainsi le rejet de 550 tonnes de Co2.

- par sa fonction, le dégrilleur situé après le barrage et avant le passage de l'eau dans la centrale permet d'évacuer une bonne partie des déchets laissés dans la rivière par l'homme (cannettes, papiers, pneus, objets divers.... sont retirés chaque jour de la rivière)

- suite aux travaux réalisés récemment, une échelle à poissons a été mise en place afin de leur permettre de remonter le courant, ce qui évite ainsi d'avoir un impact sur le peuplement de la rivière en privilégiant certaines espèces.

Une visite passionnante animée par le goût du métier de leur hôte.



Ecole de plein air

Les élèves des classes ULIS et CM2 de l'école de la Serre ont été accueillis dans les serres municipales par le service espaces verts de la ville. Didier LOUIS, responsable, leur a commenté au fur et à mesure de la visite, les différentes plantations réalisées à l'arboretum, au stade Michaut, au parc Michaut (avec explication du rôle de la glacière), à la station d'épuration (explication du fonctionnement), à la roseraie, au ponton de pêche, à l'Hôtel de ville puis à la roseraie. Au cours des différentes haltes, les enfants ont pu poser toutes les questions souhaitées, appréciant particulièrement ce cours en plein air.

Pour clôturer l'après-midi, les élèves ont pu mettre en pratique les explications reçues sur la reproduction des plantes en s'essayant au repiquage de plants d'Alysse odorante ou au bouturage de géraniums.



N

notre ville



Que se passe-t-il au cimetière de Baccarat ?

Comme en a décidé le conseil municipal l'an dernier, depuis le 2 mai dernier, les pompes funèbres générales sont en train de travailler dans le terrain commun du cimetière afin de le libérer et de le réhabiliter.

Dans ce terrain sont inhumées les personnes dont, faute de moyens financiers, les funérailles ont été faites aux frais de la ville, certaines depuis les années 50.

Deux objectifs sont recherchés. D'abord que, ce terrain abandonné depuis de nombreuses années, soit désormais entretenu et traité avec la dignité correspondant à sa fonction d'accueillir des défunts. Ensuite de disposer de nouvelles possibilités d'inhumations, car actuellement, il n'y a plus qu'une quinzaine d'emplacements disponibles dans le cimetière de Baccarat.

Les familles ayant un défunt inhumé dans le terrain commun - et dont nous avons pu avoir les coordonnées - ont été contactées et il leur a été laissé le choix de réinhumer leur défunt ailleurs. Les travaux ont duré tout le mois de mai. Chaque jour, la ville est présente sur le chantier pour s'assurer de la bonne exécution des travaux, dans le respect des défunts relevés. Chaque jour, les défunts exhumés sont conduits, dans des corbillards, au crématorium de Vandoeuvre où ils ont été incinérés. Toutes les urnes seront déposées dans l'ossuaire communal. Quant au terrain proprement dit, en raison de l'ampleur des travaux, il faudra le laisser reposer au moins un an avant d'envisager son utilisation ultérieure.

Par ailleurs, cela fait un an que le nouveau règlement des cimetières de Baccarat et de Badmémil est en vigueur. Concrètement, même si vous ne vous en rendez pas compte, il a changé beaucoup de choses, notamment en termes de travaux et d'aide aux familles ayant une sépulture dans l'un de ces cimetières. En effet, en application de ce règlement, lorsque vous demandez des travaux sur votre

concession ou lorsque vous devez faire procéder à l'inhumation d'un défunt, les services de la ville assurent un suivi et un contrôle des interventions des entreprises de sorte à éviter les dommages ou les abus.

A chaque demande d'inhumation et de travaux, un état des lieux de la tombe concernée - et des tombes environnantes - est effectué par la ville. Pendant l'intervention de l'entreprise, des contrôles intempestifs sont opérés afin de s'assurer que les travaux sont effectués correctement, dans le respect des lieux et des usagers. Une fois les travaux terminés, un dernier passage est réalisé afin de s'assurer qu'aucun dommage n'a été causé. A chaque fois des photos sont prises. Le but est de protéger et d'éviter du trac aux familles, dans le respect de la concession concernée, des concessions environnantes et du domaine public, comme les allées. C'est un service important rendu à la population qui a permis d'aider plusieurs personnes dans des litiges ou dans la réparation de dommages causés à leur concession. C'est une mission de service public, gratuite pour les usagers puisque la ville ne touche jamais le moindre euro de la part des entreprises ou des familles, pour les travaux effectués dans ses cimetières.

Même si nous n'avons pas souvent - et c'est heureux - affaire aux cimetières de Baccarat et Badmémil, sachez que le service des cimetières de la ville est à votre écoute et à votre service. N'hésitez pas à nous contacter, soit directement à la mairie, soit par mail : cimetiere@ville-baccarat.fr.

Sabine TIHA,
conseillère municipale déléguée

Consultation de Badmémil : le résultat

Dans le cadre du conseil de quartier de Badmémil du 9 mars 2017, il avait été suggéré de changer le sens de circulation de la rue Josette Renaux afin d'assurer la sécurité des enfants jouant dans cette rue.

Parce qu'un tel changement impactait plusieurs rues et donc la vie habituelle des habitants de Badmémil, leur avis a été sollicité. Sur les 60 foyers, 29 ont répondu. Au final, 21 étaient contre et 8 pour. Ce changement ne sera donc pas mis en oeuvre.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, quelques fois en expliquant longuement leur opinion, de manière toujours très intéressante.



Cérémonie avec les spahis*

Une manifestation patriotique s'est déroulée le 9 mai à 12h00 au monument LECLERC, dans le cadre du « Raid historique 1944 par les spahis » en présence de la municipalité, des associations patriotiques et leurs porte-drapeaux. L'augmentation des forces opérationnelles terrestres, décidée suite aux attentats, a permis à l'armée de terre de recréer le 6^{ème} escadron du 1^{er} régiment de spahis en juin dernier. Dans le cadre de la reprise des traditions, les 90 hommes de cet escadron sous la responsabilité du capitaine LEROY, retracent le parcours qui les conduit de VALENCE (Drôme) à KOGENHEIM et EBERSMUNSTER (Bas Rhin). Ce parcours historique a conduit à faire une halte à BACCARAT pour commémorer la libération de la ville le 31 octobre 1944, mettant fin à quatre années de cauchemar. Claude LINDER, adjoint aux associations patriotiques

(* Les spahis étaient des soldats d'unités de cavalerie appartenant à l'armée d'Afrique qui dépendait de l'armée de terre française.)

De l'Inde à Baccarat : pour plus de bienveillance

Il était une fois deux copines parties en Inde. Voyage peu commun avec escale particulière d'une semaine dans un orphelinat, après un périple purement touristique.

Elles m'ont chargée de vous transmettre un message : « A tous ceux qui ne peuvent pas partir aussi loin : chaque rencontre quotidienne peut vous apporter beaucoup d'émotion ... il suffit simplement de sortir de sa zone de confort et d'aller à la rencontre de l'Autre. »

Elles n'oublieront jamais les magnifiques filles de l'orphelinat, tous ces petits « drôles et drôlesses » rencontrés, les femmes extraordinaires qui chaque jour se consacrent aux autres, à ceux dont le sourire et les yeux illuminent leurs souvenirs.

Cette expérience, cette bienveillance envers les autres rend plus tolérant et éloigne les préjugés.

Ce qui est important, c'est d'avoir un autre regard : sur notre voisine âgée un peu oubliée, sur cette jeune femme qui a tant besoin d'être écoutée, sur ces combattants de l'ombre qui luttent contre la maladie et la misère.

Mon propos ne se veut en aucun cas moralisateur, je souhaite seulement vous relater une expérience et vous pousser un peu du coude, vous donner envie d'offrir un sourire à l'autre qui est à lui seul un merveilleux cadeau.

Bien à vous.

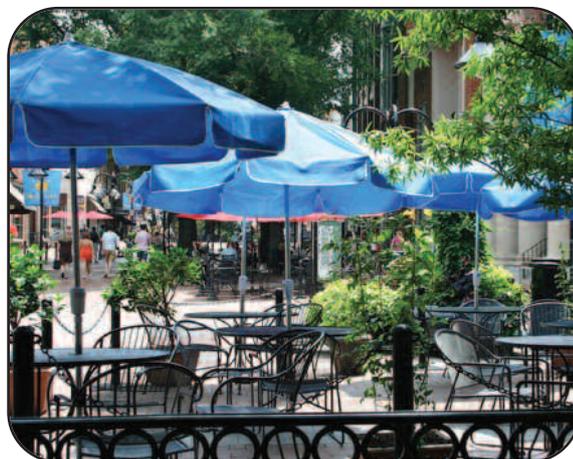
**Jocelyne CAREL, Adjointe
à la culture et à la communication**



N

notre ville

Occupation du domaine public : les règles à suivre



Le soleil pointe le bout de son nez, la saison estivale est lancée !!! Dès les beaux jours, les terrasses fleurissent sur les trottoirs et les places, attirant de nombreux clients dans les cafés et les restaurants.

Cependant, installer quelques tables et chaises devant un restaurant, c'est occuper une partie du domaine public et cela nécessite une autorisation délivrée par l'autorité administrative qui est en charge de sa gestion (en agglomération, c'est le maire de la commune).

« Nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant, occuper une dépendance du domaine public d'une personne publique (...) ou l'utiliser dans des limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous », article L. 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Cette autorisation (qui prend la forme d'un arrêté du maire) est le préalable nécessaire afin de pouvoir occuper de manière privative le domaine public. En outre, elle est :

- **personnelle**, et ne peut être ni cédée, ni sous-louée, ni vendue à l'occasion d'une mutation du commerce ;
- **précaire**, valable pour une durée déterminée, le plus souvent saisonnière (les dates de début et fin sont précisées dans l'arrêté d'autorisation) ;
- **révocable** et peut être suspendue ou retirée à tout moment, sans préavis, ni indemnité, notamment pour faciliter l'exécution de travaux ou le déroulement d'une manifestation.

Une réglementation générale à respecter :

Préserver l'attractivité de la ville et de son cadre de vie, tout en veillant à restreindre les nuisances pour les riverains et usagers de la voie publique.

Le domaine public bénéficie d'un régime très protecteur. Ainsi, occuper une partie du domaine public devant son commerce, impose de respecter certaines règles générales et notamment :

- ne créer aucune gêne pour la circulation du public, notamment les personnes à mobilité réduite ou déficientes visuellement, ou pour les services de secours (les dimensions de la terrasse ou de l'étalage dépendent de la largeur du trottoir) ;
- laisser libre accès aux immeubles voisins et préserver la tranquillité des riverains ;
- respecter les dates fixées dans l'autorisation.

L'arrêté d'autorisation fixe des règles relatives aux conditions d'exploitation et d'agencement de la terrasse (mobilier, entretien), comme par exemple la délimitation d'une terrasse par des bacs à plantes.

Le principe de non gratuité de l'occupation du domaine public

L'article L. 2125-1 du CG3P fixe le principe selon lequel toute occupation ou utilisation privative du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Son montant est fixé par le conseil municipal.

Le législateur a cependant prévu quelques exceptions limitatives. C'est le cas par exemple des associations à but non lucratif pour la tenue de manifestations à caractère caritatif, social ou humanitaire ou encore présentant, pour la ville, un intérêt communal.

Résultats électoraux de Baccarat

Suite au scrutin présidentiel du 7 mai 2017 -

Taux de participation =

Nombre d'électeurs	Nombre de votants	Bulletins et nuls	Votes exprimés
3074	2194	225	1969
RÉSULTATS DES CANDIDATS			
Emmanuel MACRON :		Marine LEPEN :	
891 voix	45,25 %	1078 voix	54,75 %

Initiation Pêche Gratuite

Dimanche 4 juin 2017 de 14h à 17h
au Parc Michaut à Baccarat



Dans le cadre de l'inauguration du Parcours de Pêche en Famille, labellisé au niveau national, La Fédération de Pêche de Meurthe-et-Moselle, l'association Le Barbeau de Baccarat et la Ville de Baccarat vous invitent à une

Le Parcours Famille

Logos: Pêche, Le Barbeau de Baccarat, AAPPMA, Fédération de Pêche de Meurthe-et-Moselle, Ville de Baccarat, OMS, Parcours Famille, Pêche, Europe.

Vivez le sport

Bacca'TRAIL

2 juillet 2017

Baccarat

26 km 700D+ | 15€*
Départ 9h00

13 km 300D+ | 10€*
Départ 9h30 (à partir de la catégorie junior)

Inscriptions : www.lesportif.com
Infos + : 06 88 73 09 58

* Tarifs en pré-inscription (variable selon frais internet)- Majoration de 3€ sur place

Logos: Ville de Baccarat, le sportif.com, Groupama, Gérard Bertin autos, BRICO MARCHE, Crédit Mutuel, RCM.

KAYAK
Journée découverte
| Dim. 2 juillet



Après avoir lancé sa saison club les mercredis de 13h30 à 15h30 et de 19h à 21h, la section kayak de l'OMS vous invite à participer **GRATUITEMENT** à sa prochaine journée de découverte, le **dimanche 2 juillet 2017, 14h** à sa base kayak (stade G. HUMBERT, avenue de Lachapelle). Une balade découverte au fil de l'eau, gratuite, à ne pas manquer !

Le club compte dans ses rangs une quinzaine de licenciés, pour toutes informations, contacter Cédric, animateur de l'activité kayak au 06.81.03.25.64.

A noter : les locations estivales débuteront le 12 juillet et prendront fin le 03 septembre.

La base est ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 17h, descentes en autonomie ou encadrées, sur kayaks insubmersibles de 2 à 3 personnes.

● Cédric MATHIEU / 06.81.03.25.64

SARL PRYBYLSKI
Agent Renault

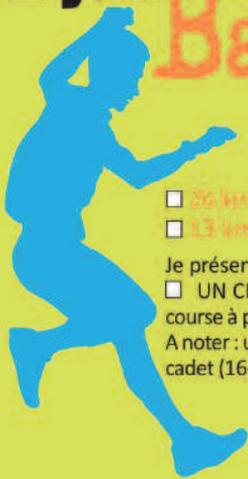
DACIA

ENTRETIEN CLIMATISATION 51€ TTC

2 Route de Merviller 54120 Baccarat - 03 83 75 94 62

2 juillet 2017

Bacca'TRAIL



Bulletin d'inscription individuel

Je m'engage à participer à l'épreuve suivante :

- 26 km - 700 D+ - 15€* | Départ 9h00 (pour les non-licenciés)
- 13 km - 300 D+ - 10€* | Départ 9h30 (pour les non-licenciés)

Je présenterai le jour de la course

- UN CERTIFICAT MÉDICAL de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an **pour les non-licenciés.**

A noter : une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs, catégorie cadet (16-17 ans) sur le 13 km.

Date et signature : (précédé de la mention "lu et approuvé")

N° du DOSSARD

Nom :
 Prénom :
 Année de naissance Catégorie
 Sexe : Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Localité :
 Téléphone : E-mail :
 Club : n° de licence :
 Non-licencié : (cochez la case) fournir un certificat médical

cadre réservé - Ne rien inscrire

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs (catégorie cadet) | 13 Km

Je soussigné autorise mon enfant à participer à l'épreuve sportive et joint un certificat médical datant de moins d'un an s'il est non-licencié. **Date et signature :**

Bulletin à retourner dûment rempli et accompagné du règlement (à l'ordre de OMS Baccarat) Ville de BACCARAT Office Municipal des Sports - TRAIL 2 rue Adrien Michaut 54120 BACCARAT

* Tarifs en pré-inscriptions
Droits d'engagement majorés de 3€ pour toute inscription sur place
(c'est à dire envoyée par La Poste sans chèque, prise par téléphone ou enregistrée le matin des épreuves.)

Infos course : 06 88 73 09 58



L'école de musique en fête | 17 juin

Pour terminer l'année de cours, l'Ecole de Musique et de Chant de Baccarat organise une journée au parc et vous invite à vous retrouver le **samedi 17 juin** à partir de 16h pour écouter les élèves des différentes classes, batterie, piano, guitare, violon, saxophone, clarinette, synthétiseur, chant actuel, l'atelier de musiques actuelles... c'est aussi l'occasion de venir à la rencontre des professeurs et mieux faire connaissance.

La soirée sera animée par un concert avec des groupes locaux et possibilité de se restaurer. La musique rapproche, inspire, suscite. Que vous soyez musiciens ou simples citoyens, nous vous attendons nombreux pour battre le pavé au rythme de la musique !

A noter, l'école souhaite ouvrir une **classe d'éveil musical** à la rentrée :

les personnes intéressées peuvent également se faire connaître à cette occasion ou au 07 82 22 10 91.



RECONNAISSANCE DU PARCOURS TRAIL - 13 km

> Samedi 10 juin 2017

Rendez-vous à 14h devant le pôle sportif

Chez nos voisins en juin

- . **jusqu'au 17 juin** : expo photos "Harmonie d'Arménie", bibliothèque
- . **jusqu'au 29/09** : exposition "Geisler met en lumière !" au lycée
- . **2 et 3 juin** : "Les Sylviades" proposées par la Communauté d'Agglomération à la colonie Notre-Dame du Trupt
- . **3 juin** : sorties "Les dents de la mare" (9h30, Lajus), "20 mm sous la terre" (14h30, La Hallière), conférence "Le jardin au naturel" (18h, mairie de Celles-sur-Plaine)
- . **3 juin** : don du sang, de 8h30 à 12h, salle Beaugregard
- . **3 juin** : loto du vélo, 20h15, salle Beaugregard
- . **4 juin** : vide greniers du 125 B.C.C., de 6h à 18h, centre ville
- . **4 juin** : fête nationale de la pêche "spéciale grosses truites", 8h, étang du Clairrupt
- . **4 juin** : fête médiévale à Pierre-Percée
- . **5 juin** : challenge de football vétérans de l'U.S.R., de 10h à 18h, stade Paul Gasser
- . **du 9 au 18 juin** : exposition "Instants", acryliques de S. Szwarczer, espace É. Gallé
- . **10 juin** : "Foulées familiales" de l'Atlétic

- Club Raonnais", de 9h à 19h, Cosec-Halle des Sports
- . **11 juin** : vide greniers de la "Société des Fêtes", de 7h30 à 18h, rue Gambetta
- . **14 et 15 juin** : jeu du griffon proposé par la Ville de Raon l'Étape, salle Beaugregard
- . **15 juin** : animation "bébés lecteurs", 9h30, bibliothèque municipale
- . **17 juin** : ass. générale d'archipel", 10h, salle Jeanne d'Arc, Allarmont, animations pour enfants + scène ouverte (14h)
- . **17 juin** : spectacle de la compagnie "Temps Danse", salle Beaugregard
- . **18 juin** : pèlerinage au lac de la Maix proposé par la paroisse "Saint Luc et vallée", départ 9h30 place de la République, 10h30 messe, 12h15 déjeuner, 15h retour à Raon
- . **FETE DE LA MUSIQUE 2017** : > **21 juin 2017**, 16h30, salle Beaugregard : chants et danses avec l'école municipale de musique, le Relais Assistants Maternels (R.A.M.) et l'hôpital local, > 20h, scierie de la Hallière : concerts "Les Tri'potes" et les épinettes des "Troubadours

- de Beaugregard", > **sam. 24 juin** : concerts à Raon l'Étape
- . **23 juin** : assemblée générale du Raon Basket Club, 18h, Maison des Associations
- . **23 juin** : gala de danse classique d'archipel", 20h, Halle aux Blés,
- . **du 23 juin au 13 juillet** : 2e exposition des ateliers de relookage de meubles "Solid'Action", hall de la bibliothèque
- . **24 juin** : sortie "le rôle des plantes héliophytes, de 9h30 à 11h30, départ salle Beaugregard
- . **25 juin** : 15e vide greniers de La Trouche (de 5h à 19h) + exposition et vente de livres à l'église du hameau
- . **28 juin** : conférence de l'A.G.E.V. > "Panorama de la Grande Guerre en Lorraine" par Philippe Bruant, 20h, petite salle Beaugregard
- . **30 juin** : pétanque grand prix des aînés à partir de 9h, Robin, > les "Vendredis Musicaux 2017" > concert harmonie municipale, 19h quai de la Victoire.



Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

« Messieurs les conseillers municipaux de Baccarat j'y crois », on appelle correspondance privée, une correspondance qui précise dans son objet : « personnel » ou « privé ».

N'est pas considérée comme correspondance privée une correspondance entre deux conseillers municipaux qui mettent en copie le Directeur Général des Services de la mairie. Lorsque l'on met en copie le DGS, c'est bien pour que celui-ci en prenne connaissance, libre à lui ensuite d'en informer le maire ou toute autre personne s'il le juge nécessaire. De plus, à aucun moment des échanges, il n'est précisé que ceux-ci sont confidentiels, personnels ou privés. La loi est donc bien respectée.

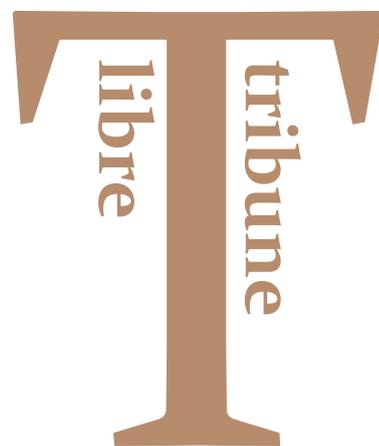
Messieurs, si vous êtes si certains que nous sommes dans l'illégalité, allez au bout de votre démarche.

De plus, si l'avenir de Baccarat vous préoccupe autant, il serait plus judicieux d'être présents aux commissions municipales et au conseil municipal.

Pour rappel, sur 28 conseils, M. Prevot, a été présent seulement à 2 séances (absent depuis le 17 septembre 2014), pour M. Mougeot sur 28 conseils, seulement 6 présences (absent depuis le 19 octobre 2015).

Messieurs, jouez vraiment votre rôle d'opposition, soyez présents au conseil et essayez d'être constructifs, ceci afin de respecter les 25 % d'administrés qui ont voté pour vous !

Baccarat autrement



Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

Quand la Majorité Municipale s'affranchit de la loi

Dans le Trait d'Union du mois d'Avril 2017 (N°100), l'arrivée prochaine de notre site sur Internet a été révélée par Baccarat Autrement. Lequel a publié une partie de notre correspondance privée arrivée en mairie. C'est illégal et fortement punissable (voir le code pénal). Parce que l'avenir de Baccarat nous préoccupe plus que les affaires judiciaires, nous en resterons là. Néanmoins nous rappelons à la Majorité Municipale notamment au maire que la loi est valable pour tous.

Gérard PREVOT & Olivier MOUGEOT
Baccarat j'y crois

Communiqué de Florent MARULAZ

Conseil municipal de mai 2017

J'ai demandé l'inscription de quelques questions à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Vous pourrez en trouver l'essentiel à l'adresse suivante : <http://expression.fmarulaz.me/cm052017/>

N'hésitez pas à commenter ...

Florent MARULAZ

Nouveau commerce

On associe régulièrement l'arrivée d'un nouveau commerce avec l'arrivée d'une bonne nouvelle ! C'est effectivement le cas pour les habitants de la rue division Leclerc, qui voient, depuis quelques semaines, l'ouverture d'un nouveau dépôt de pain dénommé « Aux pains des lys ».

Alimenté par la boulangerie d'Anglemont, vous y trouverez une variété de pains (pavot, campagne, céréales, sarriette), mais aussi des pâtisseries salées dont des pâtés lorrains et des pâtés à la volaille, ainsi que des pâtisseries sucrées dont leur spécialité « les zizis d'Anglemont ». Tous ces produits sont faits à la main et cuits au feu de bois. Soucieux de la qualité des produits proposés, vous y trouverez également différents jus de fruit, réalisés à quelques kilomètres de Baccarat, par le fils du maire d'Anglemont. Pour découvrir tous ces produits, n'hésitez pas à venir rencontrer Sandrine ROGER et Ophélie, au 37, rue de la division Leclerc, du mardi au dimanche de 6h15 à 13h et de 14h30 à 19h. Tél : 06 79 52 61 45



Dossier

La 4^{ème} édition du Festival International des Métiers d'Art se déroulera à Baccarat les 23, 24, 25 juin.

Si l'ambition est de proposer un programme de qualité au coeur des métiers d'art et en musique, le FIMA, comme le voulait Josette RENAUX, c'est aussi une fête pour les bachamois !

Cette nouvelle édition tient ses promesses ... alors nous comptons sur votre présence !
Soyez au rendez-vous !

Lorène LICHY,
Adjointe en charge
du festival

Baccarat

23/24/25 JUIN

FIMA 2017

4^e FESTIVAL INTERNATIONAL DES MÉTIERS D'ART

4^e CONCOURS INTERNATIONAL DU FIMA

12 finalistes, 12 univers, 12 approches uniques du thème de "l'équilibre", 12 artisans d'art (dont un duo) sélectionnés pour l'originalité de leur démarche, leurs qualités esthétiques et techniques.

EXPOSITION

VENDREDI DE 14H À 19H | SAMEDI DE 10H À 19H | DIMANCHE DE 10H À 18H
DÉCOUVREZ LES ŒUVRES DU CONCOURS AU SALON D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE DE BACCARAT

REMISE DES PRIX

SAMEDI 24 JUIN À 19H30
GRAND PRIX DU JURY "JOSETTE RENAUX", PRIX SPÉCIAL DU JURY, MENTION SPÉCIALE DU JURY ET PRIX DU JURY JEUNES

DIMANCHE 25 JUIN À 17H45
PRIX DU PUBLIC

PRIX DU PUBLIC
VOTEZ POUR VOTRE ŒUVRE PRÉFÉRÉE
SUR PLACE OU SUR FACEBOOK

LE VILLAGE DES MÉTIERS D'ART S'INSTALLE AU PARC

Verrier à la main, au chalumeau, créateur de mobilier, céramiste, créatrice d'accessoires de mode, ferronnier, vitrailliste...

70 artisans vous attendent pour la première fois dans les allées du Parc Michaut, pour vous présenter leurs savoir-faire, leurs métiers et leurs créations souvent uniques. Jeunes créateurs, professionnels confirmés des métiers d'art, Meilleurs Ouvriers de France : ils représenteront près de **40 métiers différents** parmi la grande famille des Métiers d'Art.

À leurs côtés, le public découvrira aussi des présentations de métiers par les centres de formation de la région, et à proximité immédiate du village, l'exposition des 12 finalistes du concours.

OUVERTURE DU VILLAGE | VENDREDI 14 À 19 H | SAMEDI 10 À 19 H | DIMANCHE 10 À 18 H



PLATEAU MUSICAL ORIGINAL ET INTERNATIONAL !

Jérôme Anthony, présentateur vedette sur M6 et W9, revient à ses premières amours : la chanson, en compagnie d'un big band chic et endiable.

Anggun poursuit sa tournée commencée en 2016 et fera donc escale samedi soir à Baccarat, pour un spectacle pendant lequel elle revisite ses plus grands succès et les chansons de son dernier album.



CONCERTS POUR TOUS

VENDREDI 23 JUIN
JÉRÔME ANTHONY
& MISTER OZ BIG BAND

SAMEDI 24 JUIN
ANGGUN

1^{ère} PARTIE
CHANSON FRANÇAISE AVEC LA CHORALE DES JEUNES DE BACCARAT

1^{ère} PARTIE
LUNA GRITT
(CHANSON POP)

OUVERTURE DU PARC : 19H | DÉBUT DES CONCERTS : 20H30

ENTRÉE LIBRE

RESTAURATION

Rendez-vous avec vos commerçants !

Des espaces restauration vous seront également proposés durant ces 3 jours.

Les boulangers-traiteurs de Baccarat seront présents sur le Village toute la journée !

Assiettes gourmandes, paëlla, pâtés Lorrains ou sandwiches vous seront proposés ainsi que des desserts et glaces !

Les soirs de concert, ce sont **les bénévoles du FIMA** qui vous accueilleront pour une restauration rapide et festive avec saucisses, sandwiches américains et frites ! Ils vous attendront près de la scène dès 19h. Pour le plus grand plaisir de vos papilles, certains **restaurateurs** vous proposeront dans leurs établissements, un menu spécial FIMA durant ce week-end.

L'implication des commerçants et de la vie associative de Baccarat ne sont pas oubliés durant ces 3 jours ! Bien au contraire !

PLAN DU FIMA



UN DÎNER DE GALA

Le samedi soir, si vous aimez la musique et la gastronomie, pensez à réserver votre place pour le dîner de gala qui se tiendra à la salle des fêtes, juste après le concert d'Anggun. L'excellence sera aussi dans l'assiette avec la maison Marcotullio.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS SUR LE SITE
WWW.FIMA-BACCARAT.FR

RESERVATION Dîner de gala

| S.24 JUIN - 23h00 Salle des fêtes

NOM :

Adresse :

.....

Tél :

RESERVE places au dîner de gala
au tarif de **70€/ personne**, soit un montant total dû de :€.

Coupon à retourner en Mairie

- 2 rue Adrien Michaut - 54120 BACCARAT

Joindre le règlement, chèque libellé à l'ordre de Baccarat Développement.



Conférence

« Deneuvre : à la découverte de notre antiquité »

Grâce à un emplacement favorable à l'extrémité de la vallée de la Meurthe, l'éperon rocheux de Deneuvre est



habité dès l'Antiquité. Tout d'abord modeste habitat d'une petite communauté de Leuques, le village va, avec l'arrivée des Romains, connaître un essor qui en fera un bourg florissant. Il y a presque 2000 ans, les voies romaines qui se croisaient ici, voyaient passer de nombreux voyageurs allant et venant aux alentours de Deneuvre sous l'œil protecteur de quelques légionnaires représentant l'autorité de l'Empire.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, des archéologues et des historiens locaux, conscients de ce passionnant passé ont débuté une série de fouilles qui dureront jusqu'en 1986. Le point culminant de ces travaux a été, en 1974, la mise au jour du plus important sanctuaire de sources dédié à Hercule de toute la Gaule.

Avec 2 autres sanctuaires et la tour du Bacha, se dessinent ainsi à Deneuvre les contours d'un « vicus » où la religion et le commerce prospéraient entre le I^{er} et le IV^e siècle de notre ère.

● **Jeudi 8 juin à 20h, Hôtel de ville, entrée libre.**

Animée par Ludovic MARBACHE, agent de la maison du tourisme du Lunévillois, en charge de l'animation du musée les sources d'Hercule.

EXPOSITION

Du 15 juin au 4 juillet, les MOF exposent à l'Hôtel de ville

Si pendant 3 jours, le Fima met en lumière les métiers d'art, c'est pendant 3 semaines qu'un hommage sera rendu à des maîtres hors pairs dans la galerie de l'Hôtel de ville.

Leurs créations sont l'image même de la ville de Baccarat, nos Meilleurs Ouvriers de France exposeront leurs plus belles pièces de cristal. Elles ont nécessité des centaines d'heures, de technique, de patience, de maîtrise et de savoir-faire, mais c'est surtout la passion qui les a fait naître..

Un hommage tout particulier à ces hommes d'excellence au pied de l'escalier Prouvé ...

● **Exposition du 15 juin au 4 juillet / Hôtel de ville de Baccarat.**

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-17h30 (sauf jeudi 14h et vendredi 16h30), samedi : 10h-12h. Entrée libre.

COUPON -REPONSE
Réservations
Dîner de gala

FIMA 2017



Social Mémoire et solidarité : les aides de l'ONAC



Vous êtes :

- Titulaire de la carte du Combattant ou d'un Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN)
- Veuve ou veuf d'un Ancien Combattant
- Blessé, titulaire d'une pension militaire d'invalidité (PMI)
- Pupille de la Nation
- Victime civile d'acte de terrorisme

Vous avez besoin d'une aide financière ou d'un accompagnement administratif ?

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Meurthe & Moselle, Service Public :

- vous accueille, vous écoute et vous informe sur vos droits administratifs et sociaux
- vous apporte des aides adaptées à votre situation en complément des aides de droit commun :

- une aide financière aux frais d'obsèques (décès du conjoint),
- une aide aux prestations de maintien à domicile (aide ménagère, portage de repas, téléalarme, travaux d'aménagement de l'habitat...),
- un soutien financier lié aux frais médicaux (appareillage auditif, lunettes, frais dentaires, médicaments non remboursés, frais d'hospitalisation...),
- une aide financière ponctuelle pour régler des frais de déménagement, un loyer, une facture d'énergie etc,
- une dotation financière pour la constitution du trousseau d'entrée en maison de retraite ou EHPAD,
- une avance remboursable de 400 à 1 500 € (mensualités de 50 € à taux zéro).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yvette COUDRAY par téléphone au 03.83.76.35.35 aux heures de permanence (mardi de 10h à 11h30 et jeudi de 15h30 à 17h), ou par mail à l'adresse suivante : yvette.coudray@ville-baccarat.fr



Plan canicule 2017

Le ministère des affaires sociales et de la santé rappelle que la plateforme téléphonique « canicule info service », est accessible au

0 800 06 66 66

Du lundi au samedi de 8h à 20 heures (appel gratuit depuis un poste fixe.)

Et si besoin, les numéros d'urgence à contacter :

*15 samu * 18 pompiers

*112 numéro d'urgence unique européen

A noter que le plan canicule comporte quatre niveaux :

- niveau 1 (vigilance verte) :

veille saisonnière activée du 1^{er} juin au 3 août.

- niveau 2 (vigilance jaune) :

avertissement chaleur, en cas de probabilité importante de passage en vigilance orange dans les jours qui suivent.

- niveau 3 (vigilance orange) :

« alerte canicule » déclenchée par les préfets de département, en lien avec les Agences régionales de santé (ARS)

- niveau 4 : (vigilance rouge) :

« mobilisation maximale ».

Les canicules de longue durée peuvent représenter un risque considérable pour certains groupes de la population, en particulier les malades (chroniques) âgés, les femmes enceintes et les enfants en bas âge.

CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.santé.gouv.fr/canicule • www.metsa.fr • #canicule



LES SYMPTÔMES qui doivent vous alerter sont :

- pouls rapide
- faiblesse/fatigue
- maux de tête
- crampes musculaires
- sécheresse buccale
- état de confusion, vertiges, troubles de la conscience
- nausées, vomissements, diarrhées.

En cas de fortes chaleurs, le taux d'ozone augmente aussi et peut provoquer des problèmes de santé accompagnés d'irritations et d'inflammations des voies respiratoires.

LES RECOMMANDATIONS pour se protéger de la chaleur :

- éviter les efforts physiques,
- préserver la fraîcheur de son logement et de son organisme,
- boire beaucoup d'eau (au moins 1,5 litres par jour),
- prendre des repas froids et riches en eau,
- compenser les pertes en sel pendant et après les activités physiques.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, **pensez à vous inscrire sur le registre de votre**

mairie, ou à contacter votre Centre Communal d'Action Social (CCAS) si besoin.

Un tiers peut aussi venir inscrire une personne. Celles-ci seront prioritairement contactées afin de vérifier leur besoin d'aide en cas de déclenchement du plan alerte départemental.

Permanences

à l'Hôtel de ville

ADIL (infos logement) : mardi 6 juin de 10h à 12h

> sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

ADAPA : le 12 juin de 9h à 12h et 13h30 à 15h

> sur rendez-vous au 03.83.37.85.74

CAL : pas de permanence sur rendez-vous au 03.83.30.80.64

Cidff : le 12 juin de 14h à 17h. sur rendez-vous au 03.83.74.21.07

Conciliatrice : le 8 juin de 14h à 17h. Sur rendez-vous 03.83.76.35.35

Mutualistes anciens combattants : Le 02 et 16 juin de 14h à 16h30. > sur rendez-vous au 03.83.35.50.41

Maison de Services au Public : sur rendez-vous au 07.89.80.04.22

La déchetterie à l'heure d'été
Depuis le 15 avril et jusqu'au 30 septembre 2017, la déchetterie intercommunale fonctionne à l'heure d'été.

Rappel des horaires :

Les lundis, mercredis, vendredis et samedis : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Les mardis : de 8h30 à 12h.

Les jeudis (uniquement sur rdv) de 8h30 à 12h.

ELECTIONS | 11 et 18 juin

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin de 8h à 18h. Bureaux de vote 1 et 2 à l'Espace loisirs - Bureaux 3 et 4 à l'école de la Serre. Pensez à votre carte d'identité !

Etat civil

► Naissances

04/05 : Thibault DOUCHE
Sincères félicitations aux parents !

► Mariages

Néant

► Décès

20/02 : Michel VAUTRIN
26/04 : Colette KULLY épouse SCHNÉE

Sincères condoléances
à la famille !

infos express

Conférence-débat

« Et si mon alimentation m'aidait à garder mes yeux en bonne santé ? »

Le contenu de notre alimentation influe directement sur notre vision : une alimentation appropriée, riche en antioxydants, en acides gras oméga 3 et en caroténoïdes (pigments jaunes orangés de la carotte par exemple) prévient le vieillissement prématuré de nos cellules. Alors que manger pour une bonne vue ?

La Mutualité Française Grand-Est, en partenariat avec la ville de Baccarat, organise le **mardi 20 juin 2017 à 14h30 à la salle des fêtes**, une conférence-débat « et si mon alimentation m'aidait à garder mes yeux en bonne santé ? ».

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous sur inscription, aura lieu le mardi 20 juin 2017, à 14h30 à la salle des fêtes de BACCARAT. Menée par Thierry MICHEL, diététicien micro-nutritionniste, elle sera l'occasion de mieux connaître la fonction santé de l'alimentation pour comprendre le lien entre l'alimentation et la prévention des pathologies de la vision.

Au programme :

- La Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age, état des lieux en France
- La DMLA, comprendre les mécanismes et les facteurs de risques
- Intérêt de l'alimentation santé, études récentes à l'appui
- Les aliments protecteurs et leurs rôles
- Liste détaillée des conseils nutritionnels pour la vision

Renseignements et inscription auprès de la Mutualité Française Grand Est :
Dominica FAMILIARI - 03 26 84 51 73 - dfamiliari@mfge.fr

Nouvelle activité : Aïkido

En septembre, le club Aïkido BACCARAT va ouvrir ses portes tous les samedis de 11h30 à 13h00. Pour découvrir cette activité, la MJC vous invite à une après-midi découverte animée par Alfred SCHEUER, éducateur sportif et moniteur d'Aïkido qui enseignera cette discipline le samedi 1er juillet de 14h à 17h. Démonstrations et renseignements sur place.

S. 1er JUILLET
14h-17h /
pôle sportif J.R

Incriptions en CP pour l'année 2017/2018

ÉCOLE DE LA SERRE : les inscriptions se dérouleront en salle 8, située à l'étage, le **lundi 12 juin** de 13h30 à 18h ou un autre jour sur rendez-vous (03.83.75.14.84)

ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE : les inscriptions auront lieu le **jeudi 1er juin** de 15h à 17h si le nom de l'enfant commence par les lettres de A à F, le **vendredi 2 juin** de 14h à 16h pour les noms commençant de G à Z.

Le responsable légal doit se munir des documents suivants : livret de famille + carnet de santé, vaccinations à jour + un certificat médical d'admission au CP, si vous êtes en sa possession + un avis d'affectation à se procurer en mairie dès maintenant.

Echo-geste du mois

Vérifier la pression d'eau

Si la pression dans votre installation est supérieure à 3bars, cela peut entraîner une surconsommation d'eau. A une pression normale de 3 bars, le débit au niveau de la robinetterie est de 12L/min. Si la pression est de 6 bars, le débit est de 18L/min. Cela signifie que vous consommez 6L de plus par minute... Pour corriger ce problème s'il existe, vous pouvez installer un réducteur de pression (les maisons récentes en sont souvent équipées).

Cuisine



Super paupiettes

Préparation : 35 min

Cuisson : 25 min

Pour 6 pièces

■ 6 escalopes de veau de 150g ■ 1 gros oignon ■ 1 gousse d'ail ■ 400g de champignons ■ 15g de beurre ■ 6 noix décortiquées ■ ½ bouquet de coriandre ■ Piment d'Espelette ■ Sel ■ 15 cl de vin blanc sec ■ 1 feuille de laurier ■ Huile d'olive

1. Aplatir les escalopes à l'aide d'un rouleau à pâtisserie pour rendre la viande la plus fine possible (5 mm environ) et l'attendrir.

2. Ciseler l'oignon et presser l'ail dégermé. Émincer finement les champignons et les faire revenir avec le beurre dans une poêle à feu vif, 5 mn, jusqu'à obtenir une belle coloration. Quand ils ont rendu leur eau, ajouter l'ail, l'oignon et les noix concassées.

Incorporer à la farce la coriandre hachée, le piment d'Espelette et saler.

3. Pour façonner les paupiettes, préparer 3 fils de cuisine de 30 cm et les croiser en étoile sur le plan de travail.

Installer 1 escalope sur le nœud, au centre, puis y déposer 1/6^{ème} de la farce. Replier les bords de l'escalope vers le centre, sur la farce, et nouer pour façonner la paupiette. Renouveler l'opération.

4. Préchauffer le four à 210°C (therm.7). Verser le vin dans un plat à four, y mettre le laurier et les paupiettes. Arroser d'un filet d'huile, saler et saupoudrer de piment d'Espelette. Enfourner pour 20 mn, puis régler le four en position gril et cuire encore 5 min.

Servir avec du riz basmati et une sauce à la crème et aux câpres.

Jeux

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

HORIZONTALEMENT

- 1 - Théorie très concrète
- 2 - Emission subtile - Début de courte série
- 3 - Prend corps - Brise
- 4 - Trop utilisées - Riches peintures
- 5 - Petite bourguignonne - Babioles - On le rétribue pour jouer
- 6 - Bien cachés - Cave
- 7 - Ira sans but - Condiment odorant
- 8 - fixeront solidement
- 9 - Ile grecque - Elle vous empêche de manger
- 10 - Carnivore des marais - Le meilleur

VERTICALEMENT

- A - Travail du charme entre autres
 B - Thésauriser - Accord suranné
 C - Housse - Arrivée brutale
 D - Faire disparaître
 E - Bruit de caisse - Monts d'Espagne
 F - Congé cérémonial - Métaux de vaisselle
 G - Préférons - Pronom très personnel
 H - Symboles du sommeil - Bien éclairci
 I - Malheureuse infante - Soigner les pompes
 J - Plante à belles fleurs
 K - Changera de caractères - Ne reconnut rien
 L - Belle saison pour le plagiste - Bien huilées

SUDOKUS

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

Force 2

	8			6			7	
	2		1	7			3	
	6			4		9	5	
	3	4	7	9	5			
8	1		5	3	6		9	
6	9	5	8		4			
	4					5	1	
1	5	8	4	3	7		6	
		2	6		3	8	4	

Force 3

1		3			2	6		
4	5	8				2	3	9
				3	4		5	
				2	8	3	1	6
						9		
			4	3		7		
	6		2	7			3	
							2	
8			4	5	7			

Force 4

		7				1	6	
	9	1	7					
							7	
	2		6					5
		8		9		2		
	7	5		1		3	2	
		6	9					

Solutions

9	7	2	6	5	1	3	8	4
1	5	8	4	3	7	9	6	2
3	4	6	9	2	8	7	5	1
6	9	5	8	1	2	4	7	3
8	1	7	5	4	3	6	2	9
2	3	4	7	6	9	5	1	8
7	6	1	3	8	4	2	9	5
4	2	9	1	7	5	8	3	6
5	8	3	2	9	6	1	4	7

2	8	9	3	4	5	7	6	1
7	3	4	1	6	9	8	2	5
5	6	1	2	8	7	4	9	3
8	1	6	4	9	3	5	7	2
3	2	7	5	1	6	9	8	4
9	4	5	7	2	8	3	1	6
6	7	2	9	3	4	1	5	8
4	5	8	6	7	1	2	3	9
1	9	3	8	5	2	6	4	7

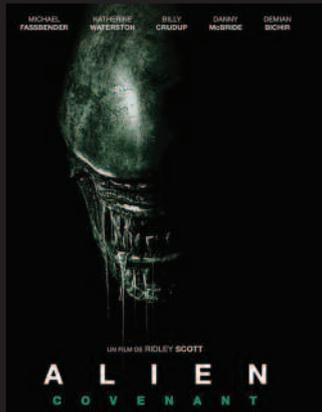
2	1	4	8	7	3	5	9	6
3	8	6	9	5	2	7	4	1
9	7	5	4	1	6	3	2	8
4	5	9	2	8	1	6	3	7
7	6	8	3	9	5	2	1	4
1	2	3	6	4	7	9	8	5
5	3	2	1	6	4	8	7	9
6	9	1	7	2	8	4	5	3
8	4	7	5	3	9	1	6	2

Mots croisés

Sudokus

- Horizontalement**
 1. MATÉRIALISME / 2. EMANATION -
 UT / 3. NAÏT-EMETTE / 4. USEES - ORS /
 5. IS - RIENS - PRO / 6. SECRETS - CHAI /
 7. ERREUR - ALL / 8. ARRIMERONT / 9.
 IOS - ANOREXIE / 10. ECHASSIER - AS
- Verticalement**
 A. MENUISERIE / B. AMASSER - OC / C.
 TAIE - CRASH / D. ENTERER / E. RA -
 SIERRAS / F. ITE - ETAINS / G. AÏMONS -
 MOI / H. LOIRS - AERE / I. NES - CIRER /
 J. PHLOX / K. MUTERA - NIA / L. ETE -
 ONTES.

A l'affiche



2 et 3 juin La belle et la bête

Fin du XVIII^e siècle, dans un petit village français. Belle, jeune fille rêveuse et passionnée de littérature, vit avec son père, un vieil inventeur farfelu. S'étant perdu une nuit dans la forêt, ce dernier se réfugie au château de la Bête, qui le jette au cachot. Ne pouvant supporter de voir son père emprisonné, Belle accepte alors de prendre sa place, ignorant que sous le masque du monstre se cache un prince charmant tremblant d'amour pour elle, mais victime d'une terrible malédiction.

9 et 10 juin Alien Covenant

INTERDIT AU MOINS DE 12 ANS.

Les membres d'équipage du vaisseau Covenant, à destination d'une planète située au fin fond de notre galaxie, découvrent ce qu'ils pensent être un paradis encore intouché. Il s'agit en fait d'un monde sombre et dangereux, cachant une menace terrible. Ils vont tout tenter pour s'échapper.

17 et 18 juin Le roi Arthur : la légende d'Excalibur

Jeune homme futé, Arthur tient les faubourgs de Londonium avec sa bande, sans soupçonner le destin qui l'attend – jusqu'au jour où il s'empare de l'épée Excalibur et se saisit, dans le même temps, de son avenir. Mis au défi par le pouvoir du glaive, Arthur est aussitôt contraint de faire des choix difficiles. Rejoignant la Résistance et une mystérieuse jeune femme du nom de Guenièvre, il doit apprendre à maîtriser l'épée, à surmonter ses démons intérieurs et à unir le peuple pour vaincre le tyran Vortigern, qui a dérobé sa couronne et assassiné ses parents – et, enfin, accéder au trône...

23 et 24 juin

FIMA 2017
Pas de projection en raison du Festival International des Métiers d'Art > Concerts gratuits au parc Michaut

30 juin

Marie-Francine | séance unique 14h30

Trop vieille pour son mari, de trop dans son boulot, Marie-Francine doit retourner vivre chez ses parents... à 50 ans ! Infantilisée par eux, c'est pourtant dans la petite boutique de cigarettes électroniques qu'ils vont lui faire tenir, qu'elle va enfin rencontrer Miguel. Miguel, sans oser le lui avouer, est exactement dans la même situation qu'elle. Comment vont faire ces deux-là pour abriter leur nouvel amour sans maison, là est la question...

30 juin 1 juillet

Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar

Jack Sparrow et ses compagnons se lancent dans la quête du Trident de Poséidon, sur lequel le Capitaine Teague détient des informations précieuses. Cet artefact légendaire, qui donne tous les pouvoirs sur les océans, est leur seul moyen d'échapper aux fantômes du redoutable Capitaine Salazar, échappés du Triangle des Bermudes pour éliminer tous les pirates des océans.

Au cinéma "le Concorde"

12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61

Programme sous réserve de modifications
Disponible sur www.ville-baccarat.fr

Tarif unique : séance à 5€
séances à 20h30 sauf mentions contraires

Lecture

Dans une coque de noix

Ian McEWAN

À l'étroit dans le ventre de ma mère, alors qu'il ne reste plus que quelques semaines avant mon entrée dans le monde, je veille. J'entends tout. Un complot se tramé contre mon père. Ma mère et son amant veulent se débarrasser

de lui. La belle, si belle Trudy préfère à mon père, John, poète talentueux en mal de reconnaissance et qui pourtant l'aime à la folie, cet ignare de Claude. Et voilà que j'apprends que Claude n'est autre que mon oncle : le frère de mon père. Un crime passionnel doublé d'un fratricide qui me fera peut-être voir le jour en prison, orphelin pour toujours ! Je dois les en empêcher. Il y a quelque chose de pourri au royaume d'Angleterre du XXI^e siècle ...

Après *L'intérêt de l'enfant*, Ian MCEWAN n'en finit pas de surprendre et compose ici, dans un bref roman à l'intensité remarquable, une brillante réécriture d'*Hamlet in utero*.



J E U N E S S E

N

uméros utiles

URGENCES

Pompiers	18
Police-secours	17
Gendarmerie	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU	15
depuis votre portable	15 ou 112
Hôpital Lunéville	03.83.76.12.12
Hôpital St Dié	03.29.52.83.00
Centre anti-poison	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie	32.37

ASSISTANCES

Enfance maltraitée	119
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Drogue info services	0 800 231 313
- Depuis un portable : 01 70 23 13 13	
- Ecoute cannabis : 0 811 912 020	
- Ecoute Alcool : 0 811 913 030	
Sida info service	0 800 840 800
Croix Rouge écoute	0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal	0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	36 46
Caisse d'Allocations Familiales	0 810 255 410

DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal	06.72.02.84.41
EDF	09 726 750 54
GDF	0 800 47 33 33
Câble	39 90

NUMÉROS VILLE

Accueil Mairie	03.83.76.35.35
Week-end et jours fériés	06.72.02.84.41
Espace Loisirs	03.83.75.41.13
Service culturel	03.83.76.35.37
Ecole de musique	03.83.75.18.96
Piscine Intercommunale.....	03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME 03.83.75.13.37

A

genda



Jusqu'au 10 juin

2 juin

4 juin

8 juin

9 juin

10 juin

11 juin

14 juin

15 juin

15/06 au 04/07

16 juin

17 juin

18 juin

20 juin

21 juin

23, 24, 25 juin

28 juin

30 juin

Du 30/06 au 04/07

1er juillet

2 juillet

Exposition « Silhouettes » de R. CHARLIER, Hôtel de ville.

Assemblée Générale de l'ADMR, Hôtel de ville à 20h00.

> **Initiation** à la pêche gratuite, au parc Michaut, de 14h00 à 17h00.

> **Tournoi de foot** « Ville de Baccarat » et Groupama, stade P. Michaut, (journée).

> **Fête du rugby** Raon-Baccarat au stade Chavré de Raon-l'Étape, dès 10h00.

> **Théâtre** : représentation des collégiens, salle des fêtes, à 20h00.

> **Conférence** « Deneuvre, à la découverte de notre Antiquité », Hôtel de ville, à 20h00. Entrée libre.

Ass. générale du comité des fêtes, Hôtel de ville, à 18h00.

> Journée nationale des débutants en football, stade Michaut.

> **Gala de danse** de Baccarat Dynamic, pôle sportif J.R, dès 18h.

> **Tournoi de football** vétérans, stade P. Michaut (journée).

Spectacle de chants & danses du collège, salle des fêtes, à 20h00.

Réunion des bénévoles pour le FIMA, salle des fêtes, à 18h30.

Exposition des pièces de MOF, Hôtel de ville (lire p 14)

> **A. G.** des Donneurs de sang, à l'Hôtel de ville, à 18h00.

> **A.G.** de l' Ass. Bach. de Tennis de Table, pôle sportif J.R, à 19h00.

Fête de l'école de musique : démonstrations des élèves + concert groupe local, parc Michaut à partir de 16h00.

Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940, place de l'église à 11h00.

> **Conférence débat** « Et si mon alimentation m'aidait à garder mes yeux en bonne santé ? », salle des fêtes, à 14h30.

Conseil de quartier (bureau 4), à la salle des fêtes, à 20h30.

Festival International des Métiers d'Art, parc Michaut. p 12-13

Heure du conte, à la bibliothèque, à 15h30.

Remise de la médaille de la famille, Hôtel de ville, à 18h30.

Exposition d'œuvres des artistes amateurs, espace loisirs.

> **Fête** de la Bacchamoise Gymnastique, pôle sportif J.R, dès 15h.

> **Football** : tournoi sixte, stade P. Michaut

Bacca'Trail, proposé par l'Office Municipal des Sports (p.9-10)

Kayak : journée découverte, gratuite, base kayak, dès 14h00

M

émo



Ordures ménagères

Baccarat / les mardis

6 13 20 27 Juin

Badménil / les mercredis

7 14 21 28 Juin

Eco-sacs

Baccarat & Badménil

14 28 Juin

Mercredis semaines paires

Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h



Gérald Bertin

autos

www.gbertin-autos-baccarat.fr

Vente Véhicules neufs & occasions Réparation & Remplacement Pare-brise

Entretien, Réparation, Pièces de rechanges d'origine

Carrosserie,

14 route de nancy

03 83 75 16 74 54120 Baccarat